

undefined - dimanche 23 octobre 2022

Vallée du Rhône

LUZINAY

Maison des seniors et éclairage public au programme des élus

Françoise GRANJON



Rétrocession du bâtiment dans le cadre du projet de réalisation d'une maison des seniors. Bâtisse à l'angle de la rue du 19-Mars. Photo Le DL /Françoise GRANJON

Deux gros dossiers ont été abordés par le maire de Luzinay, Christophe Charles, et ses élus, lors de la réunion du conseil municipal, ce mercredi 19 octobre, à la mairie.

- **Maison des seniors**

Côté urbanisme, l'édile rappelle que la commune est engagée dans la création d'une maison des seniors. Dans cette optique, la mairie est accompagnée par l'Épora (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes). Un bien immobilier, situé rue du 19-Mars, d'une surface de 1 283 m² et au prix de 420 000 €, est retenu. Pour ce projet et celui d'une halle couverte en centre-bourg, la commune sera également accompagnée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

• Éclairage public

Côté voirie, le premier adjoint, Gérard Locatelli, indique que Territoire énergie Isère (TE38), suite à la demande de la municipalité, envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, divers travaux sur les réseaux d'éclairage public. Avec la mise en leds des quatre derniers points d'éclairage : sur la route du Petit Mongey, sur la route d'Illins face à la chapelle (avec l'installation d'un projecteur pour mettre en avant l'édifice), sur la route de la Chapelle et au bout de l'impasse de la Lombardière. Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 4 920 €. Le montant des financements externes s'élève à 1 815 €, les frais de participation à TE38 à 177 € et la contribution prévisionnelle aux investissements pour cette période à 2 927 €. Des travaux de mise en place d'horloges sur l'éclairage public sont aussi prévus, pour un prix de revient prévisionnel de 12 015 €. « Nous pourrions aussi prévoir une extinction de l'éclairage public la nuit, dans le cadre du plan de sobriété énergétique que nous examinons actuellement », précise l'édile.